

ARRETE CONJOINT N° 061/A/1464 MINEDUB/MINFOPRA DU 18 AOUT 2023

Portant recrutement de 3000 Instituteurs Contractuels, dans le cadre du Troisième Programme de Contractualisation des Enseignants au Ministère de l'Education de Base, quatrième phase, au titre de l'Exercice 2022.

**LE MINISTRE DE L'EDUCATION DE BASE,
LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME
ADMINISTRATIVE,**

- Vu la Constitution ;
- Vu la loi n°98/004 du 14 avril 1998 d'Orientation de l'Éducation au Cameroun ;
- Vu l'accord de don n°D2910 signé entre le Gouvernement Camerounais et la Banque Mondiale en date du 09 avril 2019 ;
- Vu l'accord de prêt n°P62160 signé entre le Gouvernement Camerounais et la Banque Mondiale en date du 09 avril 2019 ;
- Vu le décret n°94/199 du 07 octobre 1994 portant Statut Général de la Fonction Publique de l'État modifié et complété par le Décret n°2000/287 du 12 octobre 2000 ;
- Vu le décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret 2018/190 du 02 mars 2018 ;
- Vu le décret n°2012/268 du 11 Juin 2012 portant organisation du Ministère de l'Education de Base,
- Vu le décret n°2012/537 du 19 novembre 2012 portant organisation du Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative,
- Vu le décret n° 2018/9387/CAB/PM du 30 novembre 2018 fixant les modalités de création, d'organisation et de fonctionnement des Comités et Groupes de travail interministériels et ministériels,
- Vu le décret n° 2019/001 du 04 janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
- Vu l'arrêté n° 134/PM du 10 décembre 2018 portant création, organisation et fonctionnement du Programme d'Appui à la Réforme de l'Education au Cameroun (PAREC),
- Vu l'arrêté conjoint n°156/B1/1464/MINEDUB/MINFOPRA du 06 septembre 2021 portant ouverture d'un test de sélection pour le recrutement de trois mille Instituteurs dans le cadre de la deuxième phase du troisième Programme de contractualisation des Instituteurs de l'Enseignement Maternel et Primaire au profit des écoles primaires publiques du Ministère de l'Education de Base, au titre de la session de 2021,
- Vu l'arrêté n°112/B1/1464/MINEDUB du 17 juin 2021 portant création, organisation et fonctionnement du Comité chargé de l'organisation du test de sélection des Instituteurs de l'Enseignement Maternel et Primaire dans le cadre du PAREC au titre des sessions 2020 et 2021,

Considérant la lettre n° B74/d-31/SG/PM du 14 août 2020 relative au troisième programme de contractualisation au MINEDUB. 2^{ème} et 3^{ème} phases.

ARRESENT:

Page 1 sur 215

